

# 3 éco-gestes pour aujourd'hui et pour demain



Les Français croient à une consommation plus responsable. Les trois quarts d'entre eux considèrent toujours le développement durable comme une nécessité. 60% déclarent avoir changé leur comportement en faveur du développement durable en 2009 et ils sont 47% à déclarer avoir opté pour une consommation plus éthique en 2009, en remplaçant certains produits par des produits durables <sup>(1)</sup>. Et vous, qu'avez-vous entrepris ? Voici trois pistes à explorer d'urgence.

## 1 DES GESTES DE BUREAU ÉCO-RESPONSABLES

Le taux de réutilisation des fournitures confirme qu'il n'y a pas de petites économies pour l'environnement. Toutes les (éco)pratiques comptent ! Pensez à l'impression en recto verso. 55% des personnes y ont recours selon la dernière enquête de Riposte Verte <sup>(2)</sup>. Limitez également l'usage du papier brouillon ou utilisez du papier semi-usagé.

Beaucoup d'efforts restent à faire pour généraliser l'adoption de pratiques responsables tout au long de la journée. Il ressort qu'une personne sur deux n'éteint pas son ordinateur en journée mais plus de 70% agissent avant de partir le soir, selon la même enquête.

La lumière naturelle est la meilleure source d'éclairage d'un point de vue environnemental (mais aussi financier !). Ensuite, vient l'éclairage artificiel via des ampoules basse consommation. Quel est votre taux d'équipement en la matière ? Savez-vous que le remplacement des ampoules à incandescence par des lampes fluo-compactes permettrait à la France d'économiser 8 térawatts-heures de consommation d'électricité <sup>(3)</sup>, soit l'équivalent de deux fois la consommation annuelle d'élec-

tricité des habitants de Paris. A méditer... d'autant qu'à ce jour, les lampes basse consommation ne représentent que 25% du marché.

## 2 UN ŒIL SUR LES ÉCOLABELS

Les écolabels restent encore trop mal connus alors qu'ils constituent un moyen sûr et simple d'acheter des produits de qualité ayant de faibles impacts sur l'environnement. Toutefois, les progrès sont encourageants. Le nombre d'entreprises bénéficiant d'une écolabellisation pour certains de leurs produits augmente, tout comme les chiffres d'affaires générés par la vente de ce type de produits. En mars 2010, plus de 340 entreprises en France bénéficient de l'écolabellisation de certains de leurs produits alors qu'elles n'étaient que 231 en 2008 et à peine 110 en 2005.

**À noter :** Deux écolabels sont délivrés en France, la marque NF Environnement et l'écolabel européen.

## 3 DU BIO DANS LES ASSIETTES

36% des restaurants collectifs sondés par l'Agence Bio en 2009 déclarent proposer du bio et 60% des restaurants qui

ont introduit des produits bio, les proposent depuis 2007. L'introduction du bio est donc récente et en pleine progression. Les gestionnaires manifestent, dans une proportion allant de 40 à 70%, l'intention d'augmenter leurs achats d'ici 2012.

Coup de projecteur sur la restauration collective d'Etat. Selon l'article 48 de la loi Grenelle 1, l'Etat se donne pour objectif de « recourir, pour l'approvisionnement de ses services de restauration collective, à des produits biologiques pour une part représentant 15% des commandes en 2010 et 20% en 2012 ainsi que, pour une part identique, à des produits saisonniers, des produits à faible impact environnemental » au regard de leurs conditions de production et de distribution, ou encore en provenance d'exploitations engagées dans une démarche de certification environnementale. ■

(1) Résultats de l'enquête Ethicity, réalisée en collaboration avec l'ADEME, menée en février et mars 2010 auprès d'un panel de 4 373 Français.

(2) Enquête conduite par l'association Riposte Verte ([www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com)) en février 2009.

(3) Donnée du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.